

Compte rendu Comité syndical du 30 janvier 2023

Objet : Réunion du comité syndical – syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille

Date : 30 janvier 2023

Lieu : Maison de la baie d’Audierne (Tréguennec)

Participation : membres présents : 12 (P), membres représentés : 4 (R), voix délibératives : 16

		Nom Prénom	Présent	Absent
Communauté de communes du Pays Bigouden Sud	TIT	JOUSSEAUME Éric	P	
	TIT	BUANNIC Jean-Louis	P	
	TIT	LE TROADEC Gwenola	P	
	TIT	LOUSSOUARN Christian	P	
	TIT	LE CLEACH Cyrille	R	
	TIT	MOREL Stéphane		X
	TIT	BOURHIS Danielle		X
	TIT	GAIGNE Jean-Michel	P	
	SUP	BREN Jean-Marc		X
	SUP	CANEVET Yves	P	
Communauté de communes du Haut Pays Bigouden	TIT	BUREL Michel	P	
	TIT	STEPHAN Philippe		Excusé
	TIT	CARADEC Jean-Louis	P	
	TIT			
	TIT	YANNIC Jean Bernard		X
	TIT	CARIOU Jacques		Excusé
	SUP	LE GOFF Michèle		X
Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz	SUP	LE COZ Hervé	P	
	TIT	LAURIOU Benoit	R	
	TIT	SERGENT Gilles	R	
	TIT	BUREL Bruno	P	
	SUP	AUGRAIN Angélique		X
Douarnenez communauté	SUP	LE COZ Rémy		X
	TIT	KERVAREC Ronan	R	
Quimper Bretagne Occidentale	SUP	TUPIN Hugues		X
	TIT	COZIEN Jean-Paul		X
Syndicat intercommunal des eaux du Goyen	SUP	CORROLLER Christian		X
	TIT	KERISIT Yves	P	
Syndicat intercommunal des eaux du Nord Cap Sizun	SUP	BOUER Yves-Marie		X
	TIT	BONIZEC Emile	P	
	SUP	PERHERIN Nolwenn		X

Pouvoirs :

- LE CLEACH Cyrille à JOUSSEAUME Éric
- LAURIOU Benoit à KERISIT Yves
- SERGENT Gilles à LOUSSOUARN Christian
- KERVAREC Ronan à BUREL Michel

Personnes invitées :

- PICHERAL Thomas (OUESCO)

Ordre du jour :

- Validation du programme opérationnel 2023
- Débat d'orientation budgétaire 2023
- Questions diverses.

Pièce jointe :

- Support de présentation
- Calendrier de réservation de l'exposition « Soyons SAGE, prenons soin de l'eau » pour l'année 2023
- Délibération n°0123 portant sur le programme 2023
- Délibération n°0223 portant sur le débat d'orientation budgétaire 2023

Objet des discussions :

Après avoir accueilli les participants, Monsieur Éric Joussemae, Président de OUESCO :

- procède à l'appel des membres et fait observer le quorum,
- fait adopter le compte rendu de la séance du 28 novembre 2022,
- présente l'ordre du jour.

Programme opérationnel 2023 :

Éric Joussemae rappelle les éléments suivants :

- OUESCO porte le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) et le Projet de Territoire pour l'Eau (PTE) 2020-2025 de l'Ouest-Cornouaille. Le PTE inclut le contrat territorial 2023-2025.
- Le programme 2023 correspond à la huitième année de mise en œuvre du SAGE, à la quatrième année de mise en œuvre du PTE 2020-2025 et à la première année de mise en œuvre du contrat territorial 2023-2025.

Éric Joussemae liste les actions structurantes du programme 2023 :

- Installation d'un groupe de travail sur la gestion quantitative de l'eau.
- Animation de l'exposition « la maison des économies d'eau » sur les marchés.
- Lancement d'un schéma de carénage et de gestion des eaux portuaires à l'échelle des SAGE Ouest-Cornouaille, Odet et Sud-Cornouaille.
- Animation du nouveau Projet Agro-environnemental et Climatique de l'Ouest-Cornouaille (PAEC).

- Elaboration du plan de lutte contre les pollutions diffuses sur les Aires d’Alimentation de Captage (AAC) de Lesaff, Lannourec, Bromuel, Kerstrat, Kergamet et Saint Ronan.
- Réalisation de diagnostics bactériologiques sur les exploitations des bassins ciblées par les profils de vulnérabilité conchylicole.
- Lancement du suivi de l’azote à haute résolution spatiale sur les bassins situés en amont de l’estuaire de la rivière de Pont-l’Abbé.
- Lancement d’une étude sur les mécanismes de transfert des pesticides sur les espaces arrière-dunaires du bassin du ruisseau de Penmarch.
- Elaboration de la stratégie bocagère de l’Ouest-Cornouaille dans la perspective du déploiement du dispositif Breizh bocage.
- Réalisation d’une étude pour la restauration de la continuité écologique au niveau du moulin de Bondivy sur le ruisseau de Trunvel.
- Poursuite des travaux de restauration des milieux aquatiques : réalisation de l’ouvrage d’alimentation du moulin de Pen-Enez, plantation d’un boisement rivulaire le long de la rivière de Pont-l’abbé, renaturation du ruisseau de Saint Jean en aval du parc Raphalen.

Thomas Picheral détaille le contenu des 17 fiches actions du programme 2023.

Les membres du comité syndical émettent les observations suivantes :

1. *Gwenola Le Troadec demande si la réservation de l’exposition « Soyons SAGE, prenons soin de l’eau » est conditionnée à un nombre minimum de jours.*
2. *Gwenola Le Troadec souligne que le réseau social Facebook est délaissé par les moins de 35 ans et invite le comité syndical à réfléchir à d’autres outils de communication.*
3. *Éric Jousseume indique que le bassin de l’Ouest-Cornouaille concentre un nombre important de captages d’eau potable et rappelle la dimension stratégique du plan de lutte contre les pollutions diffuses sur les aires d’alimentation des captages (AAC) de Lanourec, Lesaff, Kerstrat, Bromuel, Kergamet et Saint-Ronan.*
Thomas Picheral invite les gestionnaires des captages concernés à finaliser les diagnostics territoriaux des pressions avant la fin du mois de mars.
4. *En lien avec la problématique des pesticides sur les ruisseaux de Penmarch et l’émergence de projets de « chaufferies biomasse » sur le territoire, Christian Loussouarn propose étudier l’opportunité de mettre en place une filière « miscanthus énergie ».*
5. *Yves Canevet demande des précisions sur la longueur du projet de renaturation de cours d’eau en aval du parc Raphalen à Plonéour-Lanvern.*
6. *Christian Loussouarn indique qu’il est nécessaire d’apporter une attention particulière aux choix des essences d’arbres et arbustes dans les projets de plantation de ripisilve.*
7. *Gwenola Le Troadec demande des précisions sur le rechargement des nappes.*

Les éléments de réponses apportés sont les suivants :

1. *Éric Jousseume indique que l’exposition est généralement réservée pour une période de plusieurs semaines, mais qu’il est possible de l’installer sur une plus courte période, par exemple à l’occasion d’un événement. Le calendrier de réservation 2023 est joint au compte rendu.*
Christian Loussouarn indique que, sous réserve de l’accord des organisateurs, l’exposition pourrait être accrochée à l’occasion du comice agricole qui, cette année, se tiendra à Combrit.
2. *Éric Jousseume évoque l’application Instagram. Il précise que l’animation des réseaux sociaux est chronophage et que, mal suivis ces outils de communication peuvent s’avérer contre-productifs.*

Éric Jousseaume propose de réfléchir sur la faisabilité financière de mandater une agence pour définir une stratégie de communication.

3. Michel Burel indique que le diagnostic des pressions du captage de Kergamet est terminé. Compte tenu des enjeux et de la superficie limitée de l'ACC, la communauté de communes du haut Pays Bigouden envisage des acquisitions foncières.

Yves Kerisit annonce que la réunion de restitution du diagnostic des pressions du captage de Bromuel se tiendra à la fin du mois de février. Il précise que l'AAC de Bromuel représente 171 ha et inclut des sièges d'exploitation agricole.

4. Thomas Picheral précise que le *Miscanthus giganteus* est une culture à bas niveau d'intrants. Les débouchés sont actuellement principalement orientés vers le paillage.

Michel Burel explique qu'il faut apporter une vigilance particulière pour que le *Miscanthus* ne soit pas cultivé en zone humide. Michel Burel s'interroge également sur la réversibilité de la culture à l'échelle des parcelles après la période de production (la période de production est d'environ 15 ans).

Éric Jousseaume invite les acteurs du territoire à travailler ensemble sur le développement des filières énergie en évaluant précisément les effets de bord.

Dans la perspective du déploiement du dispositif Breizh bocage, Thomas Picheral évoque aussi la ressource générée par l'entretien des haies bocagères.

5. Thomas Picheral explique que le projet consiste à reméandrer le cours d'eau sur un tronçon de 700 ml. Le contexte périurbain du site permettra de sensibiliser les habitants aux enjeux de la préservation des milieux aquatiques.

Christian Loussouarn indique que le peuplement piscicole de l'étang du parc Raphalen est perturbé par la présence de Perches Soleil et de Black Bass. Il préconise que des précautions soient prises pour éviter que ces poissons allochtones ne se retrouvent dans le cours d'eau.

6. Thomas Picheral explique que pour concernant le projet de boisement des rives de la rivière de Pont-l'Abbé entre Moulin neuf et Pen Enez, le schéma de plantation a été élaboré en concertation avec le groupe de travail « milieux aquatiques ». Le choix des espèces est cadré par le « plan 500 000 arbres » du Département.

7. Michel Burel indique que les fortes précipitations des derniers mois ont fait du bien. [Evolution des niveaux d'eau - piézomètre de Landudec \(château d'eau\)](#)

Yves Canevet explique que la retenue du Moulin Neuf est principalement alimentée par la nappe souterraine.

Éric Jousseaume souligne l'ambition croissante du syndicat. Il indique que le cout prévisionnel du programme 2023 est estimé à 629 200 € et note que la participation financière du Département a significativement diminuée au cours des dernières années.

A l'unanimité, le comité syndical :

- valide le contenu du programme 2023,
- autorise Monsieur le Président à solliciter l'aide financière de l'agence de l'eau Loire-Bretagne à hauteur de 336 820 €, du Conseil Régional à hauteur de 100 060 € et du Conseil Départemental à hauteur de 8 000 €.

Débat d'Orientation Budgétaire 2023 :

Éric Jousseaume rappelle le contexte réglementaire du débat d'orientation budgétaire et présente les chiffres de l'inflation.

Éric Jousseume présente l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement et indique qu'en raison d'un retard dans les demandes de versements des subventions, le résultat de fonctionnement de l'exercice comptable 2022 est déficitaire de 117 142 €.

Éric Jousseume indique que la trésorerie du syndicat permet de financer ce déficit conjoncturel et explique que près de 110 000 € de subventions liées aux soldes des actions réalisées, seront à percevoir au cours du premier trimestre 2023.

Éric Jousseume rappelle la méthodologie du calcul et présente une estimation de la contribution des membres pour l'année 2023 :

- CCPBS : 61 099 €
- CCHPB : 47 348 €
- CC Cap Sizun – Pointe du Raz : 9 040 €
- SIE du Goyen : 17 513 €
- SM des eaux du Nord Cap Sizun : 5 788 €
- Douarnenez Communauté : 4 889 €
- QBO : 2 675 €

Les contributions définitives seront arrêtées à l'occasion du vote du budget primitif au cours de la séance du 13 mars 2023.

Les membres du comité syndical émettent les observations suivantes :

1. *Jean-Louis Caradec demande s'il ne serait pas pertinent de procéder à un rattachement par anticipation des subventions à percevoir.*

Les éléments de réponses apportés sont les suivants :

1. *Thomas Picheral précise que les versements de subventions ne sont pas notifiés. La réalisation des dossiers de demande de soldes est en cours.*

Le comité syndical prend acte des orientations générales du budget du syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille pour l'année 2023.

Questions diverses :

Christian Loussouarn propose, à l'instar de la Région Bretagne et de certaines communes de Loire-Atlantique, que OUESCO porte plaintes contre X au sujet des échouages massifs de Granulés Plastiques Industriels (GPI) sur le littoral.

Les membres du comité syndical émettent les observations suivantes :

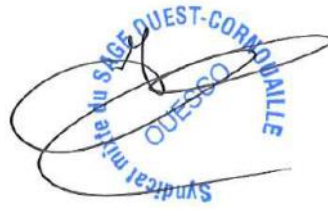
1. *Thomas Picheral rappelle que l'échouage de macrodéchets sur le littoral constitue un enjeu identifié dans le SAGE Ouest-Cornouaille.*
2. *Gwenola Le Troadec précise que les GPI sont très difficiles à ramasser sur les plages et pose la question de leur destination après collecte.*
3. *Jean-Louis Buanic indique qu'il participera à une réunion organisée par Vigipol sur le sujet le 14 février 2023.*

4. *Éric Jousseume s'interroge sur la forme juridique du dépôt de plainte et propose de prendre attache avec les collectivités engagées dans cette démarche.*

Le comité syndical, autorise le Président à prendre les mesures nécessaires pour porter plainte contre X au sujet des échouages massifs de Granulés Plastiques Industriels sur le littoral de l'Ouest-Cornouaille.

M. le Président lève la séance à 15h45.

Éric Jousseume
Président du Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille



2023

EXPOSITION "Soyons SAGE" en attente de confirmation

JANV

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVR

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

FÉVR

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

2023

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIL

Réreservation du 1er juillet au 31 août

Commune de Plovan

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

OCT

AOÛT

Commune de Plovan

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

NOV

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPT

Réreservation du 22 Septembre au 25 Septembre

4 jours

Foire expo de Pont l'abbé

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

DÉC

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	